

## La FCO : Pas d'effolement pour l'instant

La FCO sérotype 8 a fait sa réapparition dans le centre de la France depuis la fin du mois d'août. Un arrêté hebdomadaire (le jeudi) fait le point de l'évolution de l'épidémie. Pour le moment, elle reste concentrée sur le massif central et a une dynamique d'extension faible.

### La situation à la date du 9 octobre

Trois zones concentriques autour des foyers fixent les restrictions de mouvements et les obligations de vaccination : le périmètre interdit de 20 km, la

zone de protection de 100 km, la zone de surveillance de 50 km.

Le reste de l'hexagone reste en zone indemne.

En zone indemne, il n'y a :

1) aucune restriction de circulation des animaux, que ce soit vers d'autres départements ou à l'exportation.

2) pas de vaccination obligatoire des broutards et du cheptel de souche.

Le Gers est aujourd'hui en zone indemne.

Compte tenu de ces éléments, il n'y a pas lieu de brader les animaux commercialisés.

### Que va-t-il se passer dans les semaines qui viennent ?

Depuis sa réapparition, les foyers restent concentrés dans la même zone. Des recherches de virus ont été réalisées dans tous les départements de France sur des cheptels sentinelles.

Les résultats, encore partiels, ne font pour l'instant apparaître aucun foyer de FCO hors de cette zone centrale. Aucun cas n'a été trouvé dans le Gers et en Midi-Pyrénées. Les conditions climatiques plus fraîches laissent penser que la maladie évoluera peu jusqu'au printemps, la circulation des mouches étant fortement ralentie

voire arrêtée.

Malgré tout, la situation pourrait évoluer défavorablement avec la survenance d'un foyer proche ou par décision nationale d'étendre la zone réglementée à tout le pays (en fonction des stratégies choisies). Les animaux exportés depuis notre département devraient alors être vaccinés. Les services du ministère nous ont assurés la disponibilité du vaccin en quantité suffisante pour faire face aux besoins immédiats des éleveurs (vaccination des cheptels atteints et broutards exportation).

### Quelle stratégie mettre en place à moyen terme ?

Le répit actuel doit permettre de réfléchir à une stratégie de lutte :

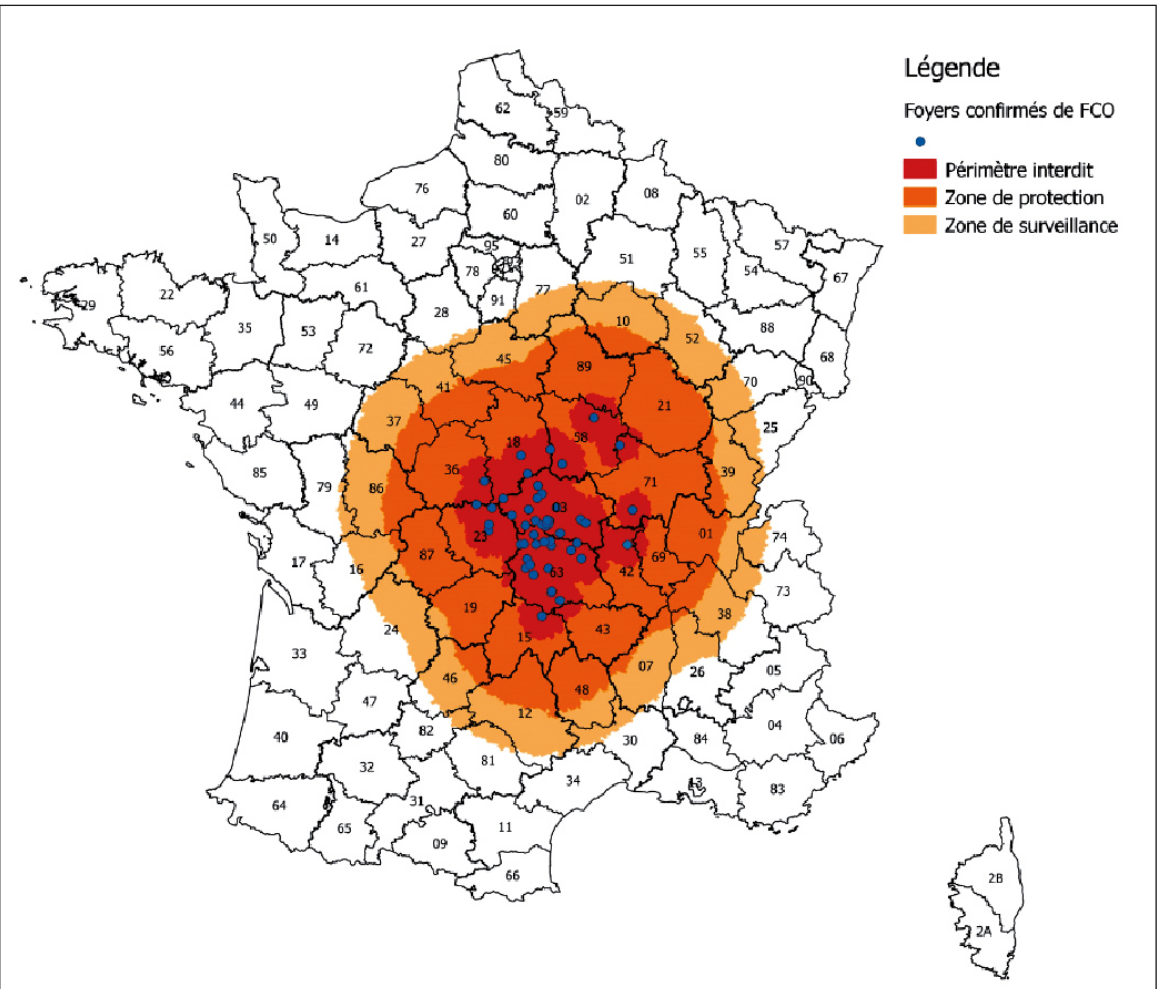
- En premier lieu, il faut protéger le cheptel souche car le sérotype 8 est virulent. **La seule protection est la vaccination.** Les risques qu'entraînent la vaccination, sont sans commune mesure avec les dégâts que provoque la maladie sur un cheptel non protégé. L'expérience des départements de l'Est de la France comme de la Haute-Garonne ou de l'Ariège en 2008 sont là pour le démontrer. De plus, l'expérience a prouvé que l'on peut limiter les risques inhérents à la vaccination en l'absence du virus et à un moment où les animaux sont moins sensibles (hors proximité des saillies par exemple). La fabrication de vaccin pour le cheptel souche doit donc être lancée rapidement car les stocks sont insuffisants et la fabrication nécessite de 4 à 5 mois.

- En second lieu, le ministère de

l'agriculture, en concertation avec la profession, doit choisir entre plusieurs options :

- tenter une nouvelle éradication. Ce choix implique une vaccination obligatoire rapide de tous les cheptels. Cela permettrait de revenir à terme en zone indemne sans vaccination à l'exportation.

- apprendre à vivre avec le virus. La protection des animaux sera alors laissée à l'appréciation des éleveurs qui décideront s'ils vaccinent ou pas. Il faudra renégocier les conditions d'exportation pays par pays avec tous les panachages possibles entre désinsectisation, analyses sanguines par PCR, et vaccination assortie d'une quarantaine plus ou moins longue. Dans cette configuration, l'idéal serait que la même réflexion soit menée au niveau européen car différents sérotypes du virus circulent à travers l'Europe.



### FCO = Fièvre catarrhale ovine

**Une maladie des ruminants :** La fièvre catarrhale ovine (FCO), encore appelée maladie de la langue bleue, est une maladie grave des ruminants d'élevage (moutons, bovins, chèvres) ou sauvages (cerfs en particulier...). La FCO ne présente aucun danger pour les humains. Le nombre de ruminants malades et la mortalité surtout en ovins peuvent être élevés. 26 sérotypes différents ont été identifiés.

**Transmission :** La FCO ne se transmet pas d'un animal à l'autre mais par les piqûres de très petits mouches, les culicoides. Ceci explique les difficultés pour maîtriser son expansion.

**Protection :** La prévention passe par des mesures contraignantes de limitation de la circulation des animaux dans les zones touchées et par la vaccination. La protection des animaux contre les mouches peut limiter le nombre de piqûres et le risque d'infection.

**Des symptômes nombreux mais non spécifiques :** abattement, chute de l'appétit, prostration, fièvre, boiterie, raideur des membres, congestion du mufle, de la muqueuse buccale et de la langue accompagnés d'ulcères et de croûtes, jctage, hypersalivation, conjonctivite, larmolement. Il est important repérer la maladie assez tôt pour soigner les animaux et en diminuer la gravité et le risque de mortalité.

Pour tous renseignements : GDSA du Gers au 05.62.61.79.73.